

MOBILISATION REUSSIE LE 18 DECEMBRE !

Plus de 50% des enseignants des collèges, lycées et lycées professionnels ont répondu à l'appel de l'intersyndicale nationale du 2nd degré.

Cette action réussie est une réponse au passage en force du Ministre !

L'intersyndicale se réunira à nouveau le 20 décembre pour faire le point.

LES FEDERATIONS SYNDICALES ONT QUITTE LE CTPM

Après avoir lu une déclaration au nom de l'intersyndicale du second degré appelant à la grève ce 18 décembre 2006, l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CTPM (UNSA-Education, FSU, SGEN-CFDT, FO, Sud, CSEN, CGT) ont quitté la salle après avoir constaté :

- ➔ le refus du ministère de retirer de l'ordre du jour les projets de textes contestés
- ➔ le refus du ministre de recevoir, le 18 décembre, l'intersyndicale du second degré qui représente plus de 99% des personnels.

Les élus du CTPM ont tenu ainsi à manifester leur indignation face à la surdité constante dont fait preuve le ministère de l'Education nationale par rapport aux revendications portées par les personnels et leurs syndicats.

Ils ont réaffirmé leur double exigence de retrait des projets de décrets et d'ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice.

Les 15 organisations syndicales appelant à la grève le 18 décembre ont réitéré leur volonté d'être reçues par le ministre à l'issue de la manifestation.

Déclaration faite au CTPM du 18 décembre

Depuis plusieurs semaines, l'intersyndicale du second degré, avec les personnels, a fait savoir au ministre de l'éducation nationale sa totale opposition au projet de textes modifiant les décrets de 1950 et les statuts particuliers.

- ↳ L'objectif premier de ce texte est de supprimer des postes dans le cadre d'une logique budgétaire qui a déjà conduit à une dégradation sans précédent des enseignements du second degré.
- ↳ Ces mesures pénaliseraient nos collègues et aggraveraient leurs conditions de travail

Le ministre a accepté enfin, cinq semaines après notre demande, de recevoir l'intersyndicale. L'absence d'écoute des organisations syndicales qui représentent plus de 99 % des enseignants du second degré, illustre la conception du dialogue social qui prévaut à l'éducation nationale. En effet, le ministre a confirmé qu'il n'entendait pas tenir compte de cette opposition, puisqu'il a décidé de maintenir ses projets de texte, et toutes les dispositions qui sont contestées par les personnels et l'intersyndicale qui les représentent. C'est ce qui nous a conduits à refuser de siéger au CTPM du 11 décembre.

Nous constatons que le ministre continue à ne rien vouloir entendre puisque les mêmes textes sont présents à l'ordre du jour du CTPM du 18 décembre.

L'intersyndicale a donc décidé en conséquence d'appeler les personnels du second degré à la grève le 18 décembre et à manifester partout en France.

Les personnels signifieront ainsi au Ministre leur double exigence de retrait du projet de décret et d'ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice.

Nous renouvelons notre demande d'audience immédiate à Monsieur le Ministre et nous vous demandons solennellement aujourd'hui de retirer ce point de l'ordre du jour.

Au cas où vous ne prendriez pas en compte notre demande, nous refuserons de siéger à ce CTPM, bien que le reste de l'ordre du jour soit important pour les personnels que nous représentons.

Vous comprendrez que nous ne pouvons accepter que le ministre de l'éducation nationale reste sourd aux revendications que nous portons avec les personnels en grève aujourd'hui.

S'OPPOSER

et proposer !

www.se-unsa.org